

CIEL COMPTABILITE

Evaluation de positionnement au début de la formation Evaluation continue (exercices applicatifs, ateliers pratiques) Evaluation des acquis à la fin de la formation par le formateur ; Évaluation de la qualité de la formation par le stagiaire

PUBLIC

Toute personne intervenant dans la comptabilité de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases comptables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice pratique

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : Maîtriser l'utilisation du logiciel Ciel Comptabilité.

DURÉE

21 heures, 3 jours

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

DESCRIPTION

Jour 1

- Installation et présentation du logiciel Ciel Comptabilité
- Création de l'entreprise
- Paramétrage et personnalisation
- Adaptation du plan comptable par rapport aux besoins de l'entreprise
- Gestion des utilisateurs

• Jour 2

- Création des modèles de gestion
- Les comptes auxiliaires et analytiques
- Les journaux / les contreparties
- Les écritures courantes
- Les factures clients / fournisseurs
- La saisie au kilomètre
- Interrogation des comptes / consultation des mouvements
- Le lettrage
- Le rapprochement bancaire

Jour 3

- Automatisation de la saisie
- Edition des brouillards, journaux, balances, grands livres
- La relance client
- La TVA (paramétrage des formulaires ; l'état préparatoire)
- La clôture provisoire
- Le nouvel exercice
- La clôture définitive